

n° 48 - Transferts de crédits

Procédure en vote du budget additionnel 67, le Conseil décide les transferts de crédits suivants:

Com. de Coll. local, et finances
2ème Bureau
Vu et approuvé
par nous, Préfet de la
Seine-et-Oise, le 12.10.67
Pour le Préfet
Le S. B. Raffin

Art 2308 - travaux neuf - trottoirs	1247,35	} 22.955,79
Art 2309 - - - - - cimetière	4000,00	
travaux d'infrastructure	8000,00	
adduction d'eau	9708,44	

aux comptes:

Art 2300 - palte d'eau - solde	250,00	} 22.955,79
Boisage public - solde	331,20	
Jeux et sports - 2 ^e tranche	1566,15	
- - - 3 ^e tranche	15708,44	

210 - Acquisit. jeux - cimetière 2000,00